



## OFFRE D'EMPLOI

### **Enseignant artistique chargé de direction de l'Ecole de Musique de Valgelon-La Rochette et de l'Harmonie l'Union (H/F)**

Assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe

TEMPS COMPLET (20 heures hebdomadaires)

Grade : AEA principal de 1<sup>ère</sup> classe

Titulaire ou à défaut contractuel

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Placé sous la responsabilité du Directeur Général des Services, il est garant de l'application du Projet d'établissement et du Règlement intérieur. Il est chargé des missions suivantes :

#### **ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A LA PRATIQUE ARTISTIQUE EN AMATEUR**

- ✓ Face à Face pédagogique
- ✓ Enseignement musical (instrument et formation musicale)
- ✓ Direction d'orchestre (orchestre d'harmonie, ensembles de l'école de musique), de chorales, etc.

#### **PROJET, STRATEGIE ET GOUVERNANCE**

- ✓ Rédige, anime et pilote le projet d'établissement de l'Ecole de Musique dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement, des pratiques, de l'éducation artistique, et du développement culturel sur le territoire de la commune et de la Communauté de Communes Cœur de Savoie
- ✓ Elabore les programmes musicaux de l'Harmonie l'Union
- ✓ Participe aux conseils d'administration et assemblées générales de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie l'Union
- ✓ Travaille en collaboration avec les responsables des associations Ecole de Musique et Harmonie l'Union

#### **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, EVALUATION**

- ✓ Récolte et transmet les informations nécessaires pour l'élaboration du rapport d'activité annuel de l'établissement
- ✓ Renseigne les formulaires de demandes de subventions auprès du département et de la communauté de communes Cœur de Savoie
- ✓ Participe à l'élaboration des budgets
- ✓ Réalise la gestion du progiciel « Imuse »
- ✓ Fait le suivi des heures et des déplacements des professeurs et le transmet à qui de droit

#### **COMMUNICATION**

- ✓ Organise la communication générale de l'Ecole de Musique
- ✓ Transmet les manifestations de l'Ecole de Musique, pour saisie dans l'outil partagé (APIDAE) de planification des manifestations, et les temps forts de l'établissement



## **RELATION AVEC LES USAGERS**

- ✓ Conseil et orientation des élèves en lien avec leurs enseignants
- ✓ Gestion et validation des inscriptions avec les usagers
- ✓ Calage et saisie des emplois du temps
- ✓ Supervision du pointage des présences et absences des élèves par les enseignants
- ✓ Représentation de l'établissement auprès des usagers (permanences)
- ✓ Gestion des éventuels problèmes relationnels entre les usagers et les enseignants
- ✓ Communication des informations utiles et absences des professeurs aux usagers

## **COOPERATION, PARTENARIATS, RAYONNEMENT DU SITE**

- ✓ Mise en œuvre concrète des projets d'action culturelle, auditions, concerts, animations sur le territoire
- ✓ Mise en œuvre concrète des actions d'Education Artistique et Culturelle
- ✓ Coopération avec le Département (réunions départementales), la Fédération Musicale de Savoie et la Communauté de Communes Cœur de Savoie

## **ENCADREMENT, MANAGEMENT**

- ✓ Management opérationnel de l'équipe enseignante et animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique au sein de l'équipe
- ✓ Pointage des présences et absences des enseignants et transmission à qui de droit
- ✓ Encadrement et évaluation des agents placés sous sa responsabilité

## **LOCAUX ET PARC MATERIEL**

- ✓ Responsabilité des locaux affectés et gestion du planning d'occupation
- ✓ Responsabilité du parc instrumental (y compris pour la location aux usagers), informatique et technique, gestion du planning d'utilisation

## **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- ✓ Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'enseignant artistique
- ✓ Connaissance de l'environnement de la Fonction Publique Territoriale et du milieu associatif
- ✓ Sens du travail en équipe avec des pairs, capacités de collaboration et de co-construction
- ✓ Capacités de management d'équipe
- ✓ Maîtrise de la méthodologie de projet
- ✓ Créativité

## **CADRE HORAIRE ET LIEU(X) DE TRAVAIL**

- ✓ Du lundi au vendredi pour l'Ecole de Musique
- ✓ Répétitions de l'Harmonie l'Union le samedi de 17h30 à 20h
- ✓ Présences ponctuelles aux réunions et manifestations
- ✓ Durée hebdomadaire de service = 20 heures (AEA principal 1<sup>ère</sup> classe)
- ✓ Temps consacré au face à face pédagogique : 10 heures hebdomadaires
- ✓ Temps consacré à la direction du site : 10 heures hebdomadaires
- ✓ Les temps ci-dessus sont modulables en fonction des années et des besoins
- ✓ Résidence administrative : Valgelon-La Rochette
- ✓ Aire géographique potentielle d'intervention : Territoire de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, plus particulièrement l'ancien canton de La Rochette
- ✓ Rémunération statutaire
- ✓ Régime indemnitaire
- ✓ Prévoyance, tickets restaurant

Merci d'adresser avant le 28 mai 2021, par mail, votre lettre de motivation + CV à :

**Monsieur le Maire de la commune de VALGELON-LA ROCHETTE**

**1 place Albert Rey – 73110 VALGELON-LA ROCHETTE**

**Renseignements : 04 79 25 50 32 - [mairie@valgelon-la-rochette.com](mailto:mairie@valgelon-la-rochette.com)**